



Madame, Monsieur de la Direction de la Région Grand Ouest,

Vous dites prôner un dialogue social de qualité.
Dont acte.
Parlons donc de la qualité du dialogue social dans notre région.

En décembre 2019, vous nous avez reparlé de la nouvelle Politique Voyages qui devaient s'appliquer aux CR/CRG.

Le 3 mars 2020, l'ensemble des équipes de la région a reçu un mail indiquant que plus aucune note de frais de repas ne serait remboursée à dater... du 1er mars ! Il paraît que cela a été présenté aux Représentants du Personnel.

En janvier 2020, nous vous avons interrogé sur le retour de l'expertise de l'immobilier en agence.

Dans le même temps, il était annoncé en central que le projet n'était pas mature et qu'il ferait l'objet d'une présentation en CSEC.

L'information en vue d'une consultation sur l'*Evolution du*

parcours client/collaborateur « Projet Immobilier » est prévue la semaine prochaine.

Pourtant, depuis plus d'un mois, certains territoires communiquent auprès des équipes les consignes en matière de traitement des prêts immobiliers.

En janvier 2020, nous vous avons demandé des garanties sur la rémunération variable de nos collègues impactés par des fermetures d'agence. Votre réponse se fait attendre malgré une relance en février, alors que dans le même temps, la Région Sud Est a validé ces demandes. Cette Région aurait-elle des prérogatives que vous n'avez pas ?

Le 26 février dernier, le projet de réforme des horaires a été présenté en CSEC. Dès le lendemain, des informations ont été diffusées à l'ensemble des équipes. Pour mémoire, lors de notre dernier CSEE, vous avez rappelé, à juste titre, à une organisation syndicale l'obligation de respect du parcours social.

Les règles auraient-elles changé depuis ?

Est-ce normal de dire à nos collègues que la décision est prise, que la réforme sera mise en œuvre en septembre, que les typologies des agences sont déjà arrêtées, que le choix de la formule sera à la marge, et que quoi que fassent les syndicats, tout est déjà réglé ?

Vos méthodes ressemblent à s'y méprendre à un délit d'entrave.
Nous ne serons pas complices de vos méthodes.



**Pour ces raisons, l'ensemble des élus quittent l'instance.
Nous reviendrons siéger lorsque vous aurez validé les mêmes garanties que la
Région Sud Est pour les collègues dont l'agence ferme.
A vous alors de nous montrer une réelle volonté de respecter le parcours social, les
salariés et ceux qui les représentent.
Les élus de la Région Grand Ouest**